

BONJOUR

Le petit

• Vote par procuration : il reste encore quelques jours
• Un petit bois en train de naître au Bas-Châtelard
• 29^e Auto cross et 18^e Sprint car les 21 et 22 avril

• 1^{er} mai : La Fête du Muguet se prépare à La Fabrique
• Charleroi : une destination prisée par les associations
• "Philomèle" chante au profit de la Ligue contre le cancer

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • avril 2012 • N° 108

VITE DIT

La clôture du compte administratif 2011 démontre à la fois le dynamisme de la ville et la bonne santé financière de la commune.

La vitalité de Saint-Junien se traduit par une hausse des recettes de fonctionnement et parmi elles, l'augmentation des recettes fiscales. Celles-ci s'expliquent non par une augmentation des taux de fiscalités qui n'ont pas variés depuis 1998, mais par l'évolution favorable de la population qui conduit à la hausse des bases physiques des taxes d'habitation et foncière. Le dynamisme s'exprime également par le haut niveau d'investissement, 6,4 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 557 000 euros de travaux en régie. Cela nous a permis de poursuivre l'aménagement de l'avenue Jean-Jaurès et des terrasses de Saint-Amand, la construction du nouvel Office de tourisme, les travaux du stade ou encore de nombreuses opérations sur la voirie et les bâtiments communaux. Tout cela dans la poursuite de notre programme d'amélioration du cadre de vie.

Ces réalisations n'ont pas entamé la bonne santé financière de la commune. En effet, malgré un emprunt de 2 millions d'euros, l'endettement par habitant s'élevait au 1^{er} janvier 2012 à 848,39 euros, soit un taux bien inférieur à la moyenne pour les villes de même taille.

C'est dans ce contexte particulièrement sain, que s'est élaboré le budget 2012 qui vous sera présenté dans notre prochaine lettre municipale.

Pierre Allard, maire

ZOOM

Tour du Limousin

Le 45^e Tour cycliste du Limousin sera en Vienne Glane le 15 août prochain. Le départ de la deuxième étape de l'édition 2012 sera donné à Oradour-sur-Glane. Après 186 km de course à travers tout le territoire intercommunal, le peloton arrivera à Saint-Junien. Pour la bonne organisation de l'épreuve, la municipalité est à la recherche de signaleurs. Renseignements et inscription auprès du service des sports de la ville, tél. 05 55 43 06 87.

Albany Personne ne pouvait comprendre et accepter un tel gâchis !



Le 29 février, la population et les élus s'étaient retrouvés aux côtés des salariés pour leur exprimer leur solidarité.

Deux semaines durant, "l'affaire Albany-Cofpa" a occupé tous les esprits à Saint-Junien et bien au-delà. Retour sur un cas symbolique à plus d'un titre.

Il y a un mois, sous les regards attentifs de tout le pays et au-delà, "l'affaire Albany-Cofpa" secouait Saint-Junien. En quinze jours, ses péripéties, ses causes comme son dénouement allaient en faire un événement emblématique. Albany est devenue le symbole d'une économie qui ne pense qu'à la finance et oublie l'économie réelle, mais aussi l'illustration de la capacité des salariés soutenus par toute une population et ses élus avec les commerçants, les chefs d'entreprises du secteur, de bousculer ce qui aurait pu paraître comme une fatalité. L'affaire a révélé enfin qu'un territoire peut conjuguer défense des salariés, préservation des savoir-faire et développement économique.

« L'histoire ouvrière de notre cité n'est pas à lire au passé. Saint-Junien, la rebelle, la résistante, la solidaire a montré toute sa vigueur », s'est félicité Pierre Allard, le 13 mars, devant le Conseil municipal, faisant

référence au formidable élan de solidarité qui s'est exprimé en faveur des salariés d'Albany-Cofpa. Le maire a tenu tout particulièrement à saluer « le sérieux des représentants du personnel, qui ont fait preuve d'un esprit de responsabilité permanent (...) le courage et la dignité des salariés qui ont su préserver leur outil de travail, alors que la direction les avait abandonnés ».

Pierre Allard a aussi dénoncé un système économique qui au nom de la rentabilité boursière était prêt à se « séparer d'une usine moderne, avec du personnel très qualifié, qui a demandé l'implication financière des collectivités locales et de l'Etat, et qui génère des bénéfices importants pour le site de Saint-Junien. Personne ne pouvait comprendre et accepter un tel gâchis ».

On connaît l'issue heureuse qui si elle exige une vigilance de tous les instants, ouvre de nouvelles perspectives à l'entre-

prise. Il y a huit ans, la Commune et la Communauté de communes avaient soutenu, par un investissement de 1,5 million d'euros, le projet industriel d'Albany qui s'appuyait sur le savoir-faire unique hérité de Cofpa. Elles sont prêtes aujourd'hui à travailler à un nouveau développement de l'entreprise. C'est le sens de l'invitation à venir à Saint-Junien, faite par Pierre Allard à Monsieur Halftermeyer, le dirigeant d'Albany Europe. Un homme qui est apparu en véritable interlocuteur dans la perspective de définir un plan de développement industriel.

Depuis de longues années, la Ville de Saint-Junien et la Communauté de communes travaillent au renforcement du tissu industriel. Elles aménagent et gèrent des zones d'activités. La réalisation de la zone de La Vergne comme le projet d'extension de la zone de Boisse sont, à ce titre, primordiaux pour l'installation de nouvelles

entreprises. Elles offrent, par une politique urbaine volontariste, le renforcement des équipements et des services publics, un cadre de vie favorable à l'épanouissement des entreprises et de leurs salariés.

Ceci à l'image de la Pépinière d'entreprises, gérée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie qui, depuis 2004, a accueilli une trentaine de porteurs de projets et généré plus d'une centaine d'emplois.

Cette politique de développement territorial, appuyée sur une tradition industrielle forte et un bassin de vie dynamique conforte le territoire Vienne Glane dans sa position de troisième bassin d'emplois du Limousin.

Le territoire compte 8 000 emplois.

21% des salariés travaillent dans l'industrie contre 14% au niveau national.

FÊTE DU MUGUET

La Fête du Muguet aura lieu comme tous les ans à La Fabrique le 1^{er} mai. Cette 47^e édition comprendra, dès 9h00, le traditionnel Marché de printemps avec cette année la présence de nombreux maraîchers qui côtoieront producteurs fermiers et artisans. Le Comité des fêtes proposera son pain "Le Fabricain".

Les compagnons de la Bréjaude seront aussi de la fête à l'heure de l'apéritif et le repas de midi sera animé par le musicien Pascal Bennardie. Enfin, l'après-midi, le "Toutou's club" de Feytiat fera une démonstration d'agility autour de la chapelle. Pour le repas, réservation obligatoire au 05 55 02 26 98.

AUTO CROSS

Les amateurs de sport automobile se retrouveront les 21 et 22 avril sur le circuit de la ville pour la 29^e édition de l'Auto cross et la 18^e édition du Sprint car organisées par l'ASA Terre de Saint-Junien. Ces épreuves entrent dans le cadre du Championnat de France.

GRAND CHŒUR

L'ensemble vocal "Philomèle" chante au profit de la Ligue contre le cancer, samedi 21 avril à 20h30, à la Collégiale. Les choristes de Saint-Junien et Rochechouart seront placés sous la direction de leur nouveau chef, Kees Dejong. Entrée 8€ minimum, donnant droit à un reçu fiscal. Gratuit pour les enfants.

GOLF DE RUE

Jusqu'en septembre, les 3^e samedi de chaque mois, square Curie, le "Golf de Saint-Junien" propose au public de découvrir le "YGolf", une pratique urbaine de cette discipline « à la portée de tous » selon ses promoteurs. Il s'agit pour le club saint-junien de promouvoir le golf et d'ouvrir cette discipline au plus grand nombre.

ARMES

La Société de tir de Saint-Junien organise une Bourse aux armes, le dimanche 6 mai, Salle des congrès. Achat, vente, échange de tout ce qui touche aux armes sont au programme ainsi qu'une initiation au tir laser. Ouverture de 9h00 à 17h00. Entrée 2€ - Gratuit pour les moins de 16 ans.

AU DOS

Un peu de bon sens suffirait sans doute à résoudre les problèmes engendrés par le stationnement gênant. À défaut, il y a la loi !

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugoux
Rédaction/credit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

Saint Junien



"Flora Troc", première bourse d'échange pour jardiniers amateurs, organisée par le service municipal des Espaces verts, aura lieu le 15 avril au Site Corot.



Pendant la période électorale, nous ne ferons pas de chronique de façon à ne pas interférer même de manière très faible dans le débat national.

Alain Auriat
Anne-Marie Saraben
Georges Benvenuto
«Saint-Junien Autrement»

"Flora Troc"

La bourse d'échange qui sent bon le printemps

Le service des espaces verts de la ville de Saint-Junien organise la première bourse d'échange gratuite destinée aux particuliers amateurs de jardinage et de décoration florale. "Flora Troc" aura lieu le dimanche 15 avril 2012 au Site Corot de 10h00 à 18h00.

Chacun pourra ainsi échanger des graines et des semis, des boutures, marcottes et jeunes plants, des plantes annuelles ou bisannuelles, des arbustes, conifères et arbres, des fruits et légumes, mais aussi des poteries, outils de jardinage ainsi que tout autre matériel ou élément utilisé en jardinage et décoration florale. Bien entendu ce sera l'occasion d'échanger conseils et astuces. Toute transaction financière est interdite lors de cette manifestation avant tout conviviale.

Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles aux serres municipales et à l'accueil de la mairie. Il est préférable de s'inscrire avant



le 11 avril. Le bulletin d'inscription donne droit à participer au tirage au sort (doté de lots) qui sera effectué en fin de journée le 15 avril.

Renseignements auprès de Philippe Coupechoux, Serres municipales, allée des Jardiniers, 055502 63 84.

L'Aicarpa livre les repas à domicile

L'Association d'information et de coordination des actions en faveur des retraités et des personnes âgées (Aicarpa) livre les repas à domicile pour des périodes de longue durée ou temporaires (convalescence, maladie, situation difficile...).

Les sept jours de la semaine sont couverts mais d'autres formules sont possibles (du lundi au vendredi ou seulement le week-end par exemple). Il suffit de faire connaître les demandes dans un délai minimum de trois jours avant la première livraison. Un repas comprend du potage, une entrée, un plat de résistance, un produit laitier, un dessert et du pain. Plusieurs types de régimes sont possibles ainsi que des repas hachés ou mixés.

Les repas sont préparés et conditionnés à la cuisine centrale du Centre hospitalier. Ils sont livrés quatre fois par semaine, y compris les jours fériés.

En 2012, le prix du repas est de 8,33 euros.

Renseignements : 06 89 52 92 71.

Destination Charleroi

Une quinzaine de coureurs des Pattes au Beurre et de l'ASSJ Athlétisme ont participé, le 11 mars aux "10 miles de Charleroi" en Belgique. Cette épreuve d'environ 16 km, organisée par notre ville jumelle, accueillait 650 participants. Deux Saint-juniens se sont classés parmi les 20 premiers, tandis que dix autres dont certains costumés, ont couru groupés afin que la présence saint-junienne soit mieux remarquée.

Nos athlètes ont été reçus officiellement à l'Hôtel de Ville par Madame l'Echevin chargé du tourisme et du jumelage, Anne-Marie Boeckart et par Monsieur le député provincial, Yves Lardinois.

Après la participation du Comité de jumelage, en février, au « Salon idées vacances » de Charleroi, la destination belge devient très prisée par les associations de la cité gantière.

Vote par procuration : il est encore temps

Si vous n'êtes pas en mesure de vous rendre dans votre bureau de vote pour l'élection présidentielle (22 avril et 6 mai), il est encore temps de faire établir une procuration afin de confier votre vote à un autre électeur. Ce dernier doit être inscrit sur la liste électorale de la même commune que vous.

Il suffit de vous rendre à la gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail, munis d'une pièce d'identité.

Vous y remplirez un formulaire de procuration indiquant les nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance de votre mandataire (celui qui vote pour vous). Ce dernier ne recevra pas de courrier lui donnant procuration, il vous revient de l'en informer.

Vous n'avez plus que quelques jours. Les délais de traitement et d'expédition des procurations sont d'au moins 48h et la Poste ne peut acheminer les procurations à la mairie que jusqu'au samedi précédent le vote.

Vie municipale Nicolas Lavergne nouveau directeur de cabinet



Depuis le 1^{er} février dernier, Nicolas Lavergne est le nouveau directeur de cabinet de Pierre Allard. Il remplace Lucien Dussouchaud, à la retraite depuis le 31 janvier, qui occupait cette fonction depuis novembre 1993. Originaire de Saint-Junien, Nicolas Lavergne, 35 ans, a l'expérience de l'action publique. Il était auparavant attaché du groupe commu-

niste et de la gauche partenaire au Conseil général de l'Isère. Durant trois ans, il a été assistant parlementaire de François Asensi, député-maire de Tremblay-en-France, commune dont Nicolas Lavergne fut élu conseiller municipal en 2008.

Détenteur d'une Maîtrise d'histoire, d'un DEA Sémiologie des interactions culturelles, il est aussi titulaire d'un diplôme d'urbanisme. Il a également été enseignant à l'IEP de Lyon, section politique et communication.

Investi dans la vie associative, il a notamment été co-président de Festiv'Art (festival du court métrage de Limoges).

Stationnement : la loi et le bon sens

Le 17 mars dernier, une quinzaine d'élus du Conseil municipal d'enfants, accompagnés de gendarmes, participaient à la journée de la Courtoisie au volant. Ils souhaitent, entre autres, sensibiliser les automobilistes au respect des règles de stationnement. Préoccupation importante au moment où les stationnements gênants prolifèrent partout en ville.

Petit rappel du Code de la route, extrait de l'article R417-10 : «Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ; sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables ; sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, des taxis ou des véhicules affectés à un service public ; entre le bord de la chaussée et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre entre cette



Le bon sens et le respect des autres devraient suffire...

ligne et le véhicule ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher la ligne ; à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation, à des emplacements tels que ceux-ci peuvent être masqués à la vue des usagers ...

Est également considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule devant les entrées carrossables

des immeubles riverains (y compris devant son propre garage), en double file, sauf en ce qui concerne les deux-roues (...) sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de livraison... ». Il revient à chacun d'entre nous de se conformer à la loi mais le bon sens et le respect des autres devraient suffire à limiter les incivilités et rendre la vie plus facile à tout le monde.

Quelles sont les plantations qui ont été réalisées au Bas Châtelard ?

LPB : En vue du futur aménagement du Bas Châtelard (nouveau départ des sentiers de randonnée entre les sites Corot et le Châtelard) où un parking va être aménagé, la commune a souhaité planter des arbres. La plantation est composée de chênes, châtaigniers et merisiers. Au total ce sont 250 jeunes arbres qui ont été plantés lors de la saison 2010/2011 et 58 en 2011/2012.

Pourquoi avoir planté de façon si touffue ?

LPB : Ces arbres sont destinés à constituer un bois. Or dans une plantation de ce type les arbres sont plantés de manière relativement dense de façon à ce qu'ils cherchent la lumière et croissent en hauteur pour produire à terme des fûts droits. Cela permet à chaque sujet de s'auto-élaguer au cours de sa croissance.

A quoi servent les filets noirs les entourant ?

LPB : Les filets sont des protections anti-gibier, destinées à protéger les jeunes plantations des chevreuils et autres animaux broutant les écorces.

Quand se tiennent les permanences de la Caisse d'allocations familiales ?

LPB : Tous les mercredis, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h15, un agent de la CAF reçoit le public dans la salle des permanences (accès par l'arrière de la mairie - porte en bois marron). Il est aussi possible, les autres jours de la semaine, aux heures d'ouverture de la mairie, sauf le samedi, d'entrer en contact avec la CAF par l'intermédiaire du visio-accueil. S'adresser à l'accueil de la mairie. Une borne interactive installée dans le hall de la mairie, permet d'obtenir des renseignements sur le dossier personnel

ESSENTIEL VILLE

Agenda

12 avril : Pétanque, concours des plus de 55 ans, Salle des Seilles.

14 avril : Loto de l'ASSJ Tennis Salle des Fêtes à 20h30.

14 et 15 avril : Pétanque, Championnat départemental doublette, Salle des Seilles.

Du 16 au 22 avril : Exposition du Photo Vidéo Club, Maison des consuls.

19 avril : Opéra "La Traviata", avec La Mégisserie à l'Opéra théâtre de Limoges. Rens 05 55 02 87 98.

21 avril : Concert de l'ensemble vocal "Philomèle" à la Collégiale à 20h30

22 avril : Vide-grenier de l'école maternelle Joliot-Curie, au Champ de foire de 8h00 à 18h00.

Du 23 au 29 avril : Exposition

Corinne Millet, Maison des consuls.

25 avril : Don du sang, salle Amédée-Burbaud, de 14h00 à 19h00.

29 avril : Coupe de printemps de l'ASSJ-Judo, au Palais des sports.

2 et 3 mai : Exposition-vente du Chantier d'insertion ASFEL, à la Maison des consuls.

1^{er} mai : Fête du Muguet, à La Fabrique.

6 mai : Bourse aux armes de l'ASSJ Tir, Salle des congrès de 9h à 18h.

Du 7 au 13 mai : Exposition Yolande Couvidou, à la Maison des consuls.

12 mai : Braderie-Kermesse de l'Etoile Bleue, rue Renan, à partir de 10h00.